

LA BOURGEOISIE, UNE INSTITUTION AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Votations	8
La fibre optique à Torry	9
Le Gothard, la Maison bourgeoise et l'Aigle-Noir	10
Saint Nicolas en nos murs (X)	11 12
Le Site sportif de Saint-Léonard (SSSL)	13
Le club de street hockey des Fribourg Vipers	14
Tirage final du 25 ^e concours de 1700	15
Abfall – INFO – Déchets	16
A la Bibliothèque In der Bibliothek	17
Mémento	19 20

A leurs origines, les Bourgeois regroupaient les habitants en possession d'une propriété et capables d'effectuer un service de garde. Mais si ces personnes se sont unies pour créer des Bourgeoisies, c'était aussi pour donner des institutions organisées au «Bourg» dans lequel ils vivaient et ainsi assurer des services à la population qui nous semblent aujourd'hui couler de source. Par l'exemple de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois, créée au XIII^e siècle et décrite dans l'édition d'octobre passé de 1700, vous trouvez l'illustration de cette volonté et ce but poursuivi d'ailleurs par toutes les Bourgeoisies de Suisse dès leur fondation.

En 1803 a été établi un Acte de Dotation pour séparer les biens de la Ville et de l'Etat. Il définit de fait les biens et les tâches restant à charge de la Bourgeoisie.

C'est ainsi, pour reprendre le cas de l'Hôpital, que celui-ci est resté dans les attributions de la Bourgeoisie jusqu'en 1972, lors de sa fusion avec l'Hôpital cantonal. Alors, pour les personnes âgées qui ne trouvaient pas place dans le nouvel Hôpital, la Bourgeoisie a poursuivi sa mission en construisant un home qu'elle exploite toujours.

De nos jours, c'est la loi sur les communes qui régit les Affaires bourgeoises. Elle prévoit que «les revenus des biens bourgeoisiaux sont affectés à des fins d'utilité générale». En soit, rien de neuf par rapport aux buts fixés dès les origines de la Cité!

A préciser que les Bourgeoisies ne peuvent lever d'impôts. Tous leurs revenus sont donc issus d'une gestion que l'on pourrait qualifier «d'entreprise», même si elles sont des collectivités publiques régies par une loi cantonale.



Les bourgeois «actifs» du XXI^e siècle sont les personnes originaires de Fribourg et qui y résident. Comme le prévoit la loi, ils sont convoqués en Assemblée bourgeoise au moins une fois par année.

La série d'articles que 1700 vous propose depuis le mois passé et jusqu'en septembre 2010 vous permet de mieux faire connaissance avec cette Bourgeoisie de la Ville de Fribourg. Et si vous êtes une bourgeoise ou un bourgeois actif, j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors des prochaines Assemblées bourgeoises. En attendant: bonne lecture!

Charles de Reyff

CONCOURS

259 3/10

WETTBEWERB

«La Bourgeoisie
de la Ville de Fribourg»

Quel produit est mis en vente à la rue des Alpes 14 par la Bourgeoisie de Fribourg?

Réponse jusqu'au 19 décembre 2009 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

«Die Burgergemeinde
der Stadt Freiburg»

Welches Produkt wird von der Burgergemeinde Freiburg an der Alpengasse 14 verkauft?

Antwort bis 19. Dezember 2009 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a proclamé élu au Conseil général M. Oliver Collaud, premier des viennent-ensuite du parti des Verts, en remplacement de M. Bruno Galliker;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Regula Strobel et pris les mesures nécessaires à son remplacement;
- a confirmé l'attribution à M^{me} Vania Repond du stage dans l'atelier de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle, sur l'île Jacob au Caire, du 1^{er} février au 31 juillet 2010;
- a répondu aux procédures de consultation relatives à l'avant-projet de loi concernant l'encouragement aux fusions de communes, à l'avant-projet de loi sur l'organisation de la justice et au projet d'ordonnance sur la formation et les exercices des organes de la protection de la population;
- a ratifié les candidatures présentées par les partis et groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, lors de la prochaine consultation populaire du 29 novembre 2009;
- a approuvé la proposition des Services industriels de participer au projet d'amélioration de l'accès à l'eau à Nouakchott, en Mauritanie, en partenariat avec les Services industriels de Lausanne, pour l'année 2010, pour un montant d'environ 40 000 francs;
- a chargé le commandant du Service du feu d'accepter les demandes d'adhésion des communes de Ponthaux et de Grolley à la Conférence intercommunale des Services du feu du Grand Fribourg;
- a autorisé la permutation de l'ouverture nocturne des com-

merces du jeudi 24 décembre au mercredi 23 décembre 2009 jusqu'à 21 h 00 et celle du jeudi 31 décembre au mercredi 30 décembre 2009 jusqu'à 21 h 00. Il a pris acte de l'ouverture des supermarchés à 7 h 00 au lieu de 8 h 00 et de leur fermeture à 17 h 00 les jeudis 24 et 31 décembre 2009, et de l'ouverture des commerces de 8 h 00 à 16 h 00 les 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010;

- a adopté la modification du PAZ, secteur compris entre la rue de l'Hôpital, la rue Joseph-Piller et la rue Saint-Michel, pour l'agrandissement de la Bibliothèque cantonale et universitaire, et transmis le dossier à la DAEC, pour approbation;
- a pris acte de l'organisation du Service d'hiver de la Voirie pour la saison 2009/2010.



Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin octobre 2009, la population légale de la ville était de 34 561 habitants, en augmentation de 98 personnes par rapport à la fin septembre 2009 (34 463). Sur ce nombre, 23 305 personnes étaient d'origine suisse (+45), 11 256 d'origine étrangère (+53). La population en séjour était, au 31 octobre 2009, de 2506, soit en diminution de 86 (2592). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin octobre 2009, de 37 067 (37 055).

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- erklärt Oliver Collaud, den Erstenachfolgenden auf der Liste der Grünen, als Nachfolger von Bruno Galliker als in den Generalrat gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Regula Strobel aus dem Generalrat zur Kenntnis und ergreift die nötigen Massnahmen für ihre Nachfolge;
- bestätigt die Vergabe des Ateliers der Konferenz der Schweizer Städte für Kulturfragen auf der Jakobsinsel in Kairo an Vania Repond für einen Aufenthalt vom 1. Februar bis 31. Juli 2010;
- nimmt Stellung in den Vernehmlassungsverfahren für den Vorentwurf des Gesetzes über die Förderung der Gemeindegemeinschaften, den Vorentwurf des Justizgesetzes und den Entwurf

der Verordnung über die Ausbildung und die Übungen der Organe des Bevölkerungsschutzes;

- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien und politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 29. November 2009 eingereicht wurden;
- bewilligt das Gesuch der Industriellen Betriebe, sich in Partnerschaft mit den Services industriels der Stadt Lausanne mit einem Betrag von ca. 40 000 Franken am Projekt zur Verbesserung der Wasserversorgung in Nouakchott in Mauretanien zu beteiligen;
- beauftragt den Feuerwehrkommandanten, die Beitrittsgesuche der Gemeinden Ponthaux und Grolley zur interkommunalen Feuerwehrkonferenz Gross-Freiburg zu genehmigen;
- gestattet die Verlegung der Abendverkäufe bis 21 Uhr von Donnerstag, 24. Dezember, auf Mittwoch, 23. Dezember 2009, und von Donnerstag, 31. Dezember, auf Mittwoch, 30. Dezember 2009. Er nimmt die Öffnung der Supermärkte um 7 statt um 8 Uhr und ihre Schliessung um 17 Uhr an den Donnerstagen, 24. und 31. Dezember 2009, sowie die Öffnung der Geschäfte von 8 bis 16 Uhr am 26. Dezember 2009 und am 2. Januar 2010 zur Kenntnis;
- verabschiedet die Änderung des DBP im Sektor zwischen der Rue de l'Hôpital, der Rue Joseph-Piller und der Rue St-Michel für die Erweiterung der Kantons- und Universitätsbibliothek und leitet das Dossier an die RUBD zur Genehmigung weiter;
- nimmt Kenntnis von der Organisation des Winterdienstes des Strasseninspektorats für die kalte Jahreszeit 2009/2010.

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 octobre 2009, la ville de Fribourg comptait 1056 chômeurs (sans changement), pour un taux de 5,7 % (source SPE). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,8 % de la population active, ce qui représente 1 794 personnes (+30).

Suppression d'une taxe / Restaurant «Gemelli»

CONSEIL GÉNÉRAL

Le 2 novembre, le Conseil général a poursuivi l'examen, entamé un mois plus tôt, de dossiers liés à l'avenue de la Gare-Sud. Il s'agissait cette fois de traiter d'un avenant au droit de superficie pour le restaurant «Gemelli» et de l'octroi d'un crédit pour des travaux d'aménagements piétonniers et routiers dans le secteur.

Suppression de la taxe minimale d'épuration

Après avoir élu M. Oliver Collaud (Verts) à la commission de l'Informatique, et M. Bernard Woeffray (PS) à celle de l'Aménagement, l'assemblée adopta, par 71 voix sans opposition ni abstention, la suppression de la taxe minimale d'épuration des eaux usées. Cette taxe minimale, introduite en 1985, avec l'adoption du règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées, correspondait à une consommation annuelle de 100 m³.

En 2008, M^{me} A. de Weck (PLR) avait déposé une proposition pour l'abolition de cette taxe anachronique, qui pénalise les petits consommateurs, soucieux d'utiliser parcimonieusement ce bien précieux qu'est l'eau. M. J. Bourgnicht, vice-syndic, directeur de l'Edilité, en convint totalement. Avec la Commission financière, il releva également que les incidences financières de la suppression de la taxe minimale seront faibles. En 2008, elle n'a représenté que 18 837 fr. 75 sur une recette totale de 2 897 192 fr. 30.

Droit de superficie pour le restaurant «Gemelli»

Dans le contexte de construction de la salle de spectacle, la Commune avait passé en 2002 avec la société Nordmann & C^{ie} SA un acte constitutif d'un droit de superficie, fixant notamment les conditions de démolition du restaurant «Gemelli» (à l'époque «Manora»). La Ville se réservait la faculté de demander, jusqu'au 31 janvier 2009, la

fin de l'exploitation du rez-dechaussée du restaurant «Gemelli» pour le 28 février 2010. En pareil cas, la Commune s'engageait à s'acquitter d'une indemnité de reprise de ce restaurant fixée de manière dégressive (3% par an) sur la base de la valeur de construction de l'immeuble. En 2010, le prix de rachat serait ainsi de quelque 3 millions de francs. En cas de non-dénonciation avant le 31 janvier 2009, Nordmann & C^{ie} SA aurait alors la possibilité d'exploiter le restaurant jusqu'à l'échéance de l'acte constitutif, soit jusqu'au 1^{er} juillet 2052.

A la fin 2008, trois options s'offraient ainsi au Conseil communal: laisser aller les choses jusqu'en 2052, demander la fin de l'exploitation du restaurant pour 2010 ou renégocier avec la société superficielle. C'est cette troisième voie qui fut retenue. En effet, comme le soulignèrent les représentants du Conseil communal, M^{me} M. Genoud-Page, directrice des Finances, et M. J. Bourgnicht, la Ville ne saurait envisager d'un côté d'être bloquée dans ses projets de réaménagement de cet espace à trop long terme et de l'autre, il lui serait extrêmement difficile de consentir aujourd'hui à un investissement de plus de 3 millions de francs pour racheter et déconstruire le restaurant «Gemelli». Aussi, les clauses du droit de superficie ont-elles été renégociées avec Nordmann & C^{ie} SA. Après discussions, les deux parties ont convenu – sous réserve de la décision du Conseil général – qu'elles auraient désormais toutes les deux le droit de dénoncer le droit de superficie au plus tard jusqu'au 31 décembre 2020, avec effet pour le 28 février 2022. Cette dernière échéance correspond au terme du contrat de bail entre la société superficielle Nordmann & C^{ie} SA et la société exploitant aujourd'hui le «Gemelli».

Au sein du Conseil général, les avis furent on ne peut plus tranchés

quant à cette proposition d'avenant du droit de superficie. Par la voix de son président, M. C. Felder, la commission de l'Edilité recommandait l'acceptation pour des considérations d'intégration au site et d'aménagement de ce secteur, qui doit faire l'objet d'un concours: «Il faut garder les mains libres dans l'hypothèse où le résultat du concours conclurait à la démolition du restaurant.»

Position diamétralement opposée de la Commission financière, qui refusa d'entrer en matière sur la proposition de l'Exécutif et son président, M. M. Ducrest, d'expliquer qu'«actuellement, la valeur résiduelle du bâtiment «Gemelli» est clairement fixée à raison d'un amortissement annuel de 3%. Avec la solution envisagée, on utiliserait la valeur vénale, notion qui est sujette à interprétations divergentes. Les charges financières qui découleraient d'un investissement réalisé pour démolir un immeuble seraient très lourdes. Du point de vue financier, le maintien de la formule actuelle est la solution la meilleure.»

Tel est aussi l'avis de M. G. Gaillard au nom des libéraux-radicaux et de M. P. Marchioni (UDC): «Evitons de nous lancer dans une aventure financière. Avec la solution envisagée, Nordmann & C^{ie} SA obtient le droit de dénoncer dès aujourd'hui le contrat de superficie et d'exiger un prix de rachat à sa valeur vénale, c'est-à-dire à un prix beaucoup trop élevé pour la Commune.»

Quant au PDC, il est, pour reprendre les expressions de son représentant, M. C. Schenker, «mécontent» et «fâché» de la solution négociée

par le Conseil communal. «Toute-fois, ne pas entrer en matière serait une grave erreur, qui risquerait de bloquer la situation jusqu'en 2052. Il faut renvoyer le dossier à l'Exécutif pour une nouvelle négociation avec Nordmann & C^{ie} afin notamment d'en revenir au système de l'amortissement annuel de 3% de la valeur résiduelle du restaurant.» Au nom des Verts, M. R. Weibel s'exprime dans le même sens.

Pour défendre la proposition de l'Exécutif, il ne se trouva que MM. C. Allenspach (PS) et M. Page (PCSO): «Qui n'avance pas, recule. Opter pour le statu quo est irresponsable. Conserver la faculté de racheter le restaurant jusqu'en 2022 est la meilleure solution. Un jour ou l'autre, il faudra démolir le restaurant «Gemelli», car ce bâtiment dérange dans le site de la salle de spectacle.»

Après avoir écarté la non-entrée en matière par 45 voix contre 23 et 3 abstentions, le Conseil général décida le renvoi du dossier à l'Exécutif par 50 voix contre 23.

LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DE LA ST-NICOLAS

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2009, FRIBOURG



PROGRAMME Eglise des Cordeliers

9h30	A Tout Cœur, Ependes	15h00	Les Aristochats, Neyruz
10h00	Cheur mixte St-Etienne, Belfaux	15h30	Le Cheur St-Michel, Fribourg
10h30	Ensemble Hortus Conclusus, Fribourg	16h00	La Chanson des 4 Saisons, Corninbeuf
12h30	Cheur des XVI, Fribourg	16h30	La Maîtrise de Fribourg
13h00	Les Hironnelles, Villars-sur-Glâne		
13h30	L'Harmonie de Payerne & La Chanson Villageoise de Corcelles/Payerne		
14h00	La Chanson du Moulin, Neyruz		
14h30	Ensemble Sobalte, Onnens		
			Cathédrale St-Nicolas 11h00
			Le Kiosque à Musiques à 12h30
			L'Octuor Contretemps
			Impresario Quatuor
			L'Acroche-Cheur ensemble vocal Fribourg
			Trio Cembale
			Les Enchanteurs de Ste-Thérèse

Abschaffung einer Gebühr / Restaurant «Gemelli»

GENERALRAT

Am 2. November 2009 setzte der Generalrat seine vier Wochen zuvor begonnene Prüfung von Dossiers im Zusammenhang mit der Avenue de la Gare-Sud fort. Diesmal ging es um die Behandlung eines Nachtrags zum Baurechtsvertrag für das Restaurant «Gemelli» und die Gewährung eines Kredits für die Neugestaltung des öffentlichen Raums (Fussgängerbereiche und Strassen) in diesem Sektor.

Abschaffung der Mindestgebühr für Abwasserreinigung

Nach den Wahlen von Oliver Collaud (Die Grünen) in die Informatikkommission und von Bernard Woeffray (SP) in die Raumplanungskommission verabschiedete die Versammlung mit 71 Ja ohne Gegenstimme und Enthaltung die Abschaffung der Mindestgebühr für Abwasserreinigung. Diese Minimaltaxe, die 1985 mit der Verabschiedung des Reglements betreffend die Ableitung und Reinigung der Abwässer eingeführt worden war, entsprach einem Jahresverbrauch von 100 m³.

2008 hatte Antoinette de Weck (FDP) einen Antrag zur Abschaffung dieser anachronistischen Gebühr eingereicht, die Kleinverbraucher benachteiligte, denen der sorgsame Umgang mit dem wertvollen Gut Wasser am Herzen lag. Vizeammann und Baudirektor Jean Bourgnecht war der gleichen Meinung. Mit der Finanzkommission hob er zudem hervor, dass die Aufhebung der Mindestgebühr nur sehr bescheidene finanzielle Auswirkungen hätte. 2008 erbrachte die Taxe lediglich Fr. 18 837.75 – bei Gesamteinnahmen von Fr. 2 897 192.30.

Baurechtsvertrag für das Restaurant «Gemelli»

Im Zusammenhang mit dem Bau des Gastspielhauses hatte die

Gemeinde im Jahr 2002 einen Baurechtsvertrag mit der Firma Nordmann & C^{ie} SA abgeschlossen, der unter anderem die Bedingungen für den Abriss des Restaurants «Gemelli» (früher «Manora») festhielt. Die Stadt behielt sich die Möglichkeit vor, bis 31. Januar 2009 die Einstellung des Betriebs im Erdgeschoss des Restaurants «Gemelli» auf den 28. Februar 2010 zu verlangen. Die Gemeinde verpflichtete sich, in diesem Fall eine Entschädigung für die Übernahme des Restaurants zu zahlen, die auf der Grundlage des Bauwerts des Gebäudes degressiv (3% pro Jahr) festgelegt war. So hätte der Kaufpreis im Jahr 2010 rund 3 Millionen Franken betragen. Sollte vor dem 31. Januar 2009 keine Kündigung ausgesprochen werden, könnte die Nordmann & C^{ie} SA das Restaurant bis zum Auslaufen des Baurechts, d. h. bis zum 1. Juli 2052, betreiben.

Ende 2008 standen dem Gemeinderat drei Wege offen: die Dinge bis 2052 laufen zu lassen, die Betriebseinstellung für 2010 zu verlangen oder neue Verhandlungen mit der Baurechtsgesellschaft zu führen. Er entschloss sich für den letzten Weg. Wie die Vertreter des Gemeinderats, Finanzdirektorin Madeleine Genoud-Page und Jean Bourgnecht betonten, wäre es für die Stadt einerseits kaum denkbar gewesen, in ihren Gestaltungsprojekten für diesen Bereich allzu lange blockiert zu sein, andererseits wäre es ihr äusserst schwer gefallen, zum jetzigen Zeitpunkt eine Investition von mehr als 3 Millionen Franken zu tätigen, um das Restaurant «Gemelli» zu erwerben und abzureissen. Aus diesem Grund wurden die Baurechtsklauseln mit der Nordmann & C^{ie} SA neu ausgehandelt. In ihren Verhandlungen vereinbarten die beiden Parteien – unter Vorbehalt des Beschlusses des

Generalrats –, in Zukunft alle beide über das Recht zu verfügen, das Baurecht bis spätestens 31. Dezember 2020 auf den 28. Februar 2022 zu kündigen. Das letztere Datum entspricht dem Ende des Pachtvertrags zwischen der Baurechtsgesellschaft Nordmann & C^{ie} SA und der Firma, die augenblicklich das «Gemelli» betreibt.

Innerhalb des Generalrats waren die Meinungen über diesen Vorschlag eines Nachtrags zum Baurechtsvertrag mehr als geteilt. Vertreten durch ihren Präsidenten, Christian Felder, empfahl die Baukommission, den Nachtrag aus städtebaulichen und raumgestalterischen Gründen anzunehmen, wobei die Gestaltung Gegenstand eines Wettbewerbs wäre: «Wir müssen uns die Hände frei halten für den Fall, dass der Wettbewerb zum Schluss käme, das Restaurant müsse abgerissen werden.»

Einen völlig entgegengesetzten Standpunkt nahm die Finanzkommission ein, die es ablehnte, auf den Antrag der Exekutive einzutreten. Ihr Präsident, Michel Ducrest, erklärte, dass «der Restwert des Gebäudes «Gemelli» aufgrund der jährlichen Abschreibung um 3% klar festgelegt ist. Mit der vorgesehenen Lösung würde man sich auf den Kaufwert stützen, der widersprüchlich interpretiert werden könne. Die finanziellen Lasten einer Investition, deren Ziel der Abriss eines Gebäudes ist, wären sehr hoch. In finanzieller Hinsicht ist der Beibehalt der gegenwärtigen Formel die beste Lösung.»

Dieser Meinung schlossen sich Georges Gaillard im Namen der FDP und Pierre Marchioni (SVP) an: «Stürzen wir uns nicht in ein finanzielles Abenteuer. Mit der vorgesehenen Lösung erhält die Nord-

mann & C^{ie} SA das Recht, den Baurechtsvertrag ab heute zu kündigen und einen Kaufpreis zum Kaufwert zu verlangen, das heisst einen Preis, der viel zu hoch für die Gemeinde wäre.»

Was die CVP betrifft, war sie, wie ihr Fraktionssprecher Claude Schenker formulierte, «unzufrieden» und «verärgert» über die vom Gemeinderat ausgehandelte Lösung. «Allerdings wäre es ein schwerer Irrtum, nicht auf die Vorlage einzutreten, da man sonst Gefahr liefe, dass die Situation bis 2052 blockiert bleibt. Man muss das Dossier an die Exekutive zurückweisen, damit sie neue Verhandlungen mit der Nordmann & C^{ie} SA führt, um insbesondere auf das System der jährlichen Abschreibung von 3% des Restwerts des Restaurants zurückzukommen.» Im Namen der Grünen äusserte sich Rainer Weibel im gleichen Sinn.

Für die gemeinderätliche Vorlage setzten sich lediglich Christoph Allenspach (SP) und Maurice Page (CSPÖ) ein: «Wer nicht voranschreitet, fällt zurück. Sich für den Status quo zu entscheiden, ist unverantwortlich. Sich die Möglichkeit offen zu halten, das Restaurant bis 2022 zu erwerben, ist die beste Lösung. Früher oder später muss man das Restaurant «Gemelli» abreißen, da das Gebäude einen Störfaktor für den Standort des Gastspielhauses darstellt.»

Nachdem das Nichteintreten mit 45 Ja gegen 23 Nein bei 3 Enthaltungen verworfen worden war, beschloss der Generalrat mit 50 gegen 23 Stimmen die Rückweisung des Dossiers an die Exekutive.

VOTATION DU 29 NOVEMBRE 2009



ABSTIMMUNG VOM 29. NOVEMBER 2009

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 29 novembre 2009, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 3 octobre 2008 sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»?
3. Acceptez-vous l'initiative populaire «Contre la construction de minarets»?

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 29. November 2009 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 3. Oktober 2008 zur Schaffung einer Spezialfinanzierung für Aufgaben im Luftverkehr annehmen?
2. Wollen Sie die Volksinitiative «Für ein Verbot von Kriegsmaterial-Exporten» annehmen?
3. Wollen Sie die Volksinitiative «Gegen den Bau von Minaretten» annehmen?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: mardi 24.11.2009, à 12 heures.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: dimanche 29.11.2009, à 12 heures.

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTER STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, jede stimmberechtigte Person kann ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17 Uhr bis spätestens Sonntag um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 St-GB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: Dienstag, 24.11.2009, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: Sonntag, 29.11.2009, um 12 Uhr.

Un projet-pilote

LA FIBRE OPTIQUE À TORRY

Au mois de mars de cette année, l'Etat de Fribourg, le Groupe E S.A. et Swisscom S.A. ont annoncé leur intention d'installer un réseau à fibre optique couvrant l'ensemble du territoire cantonal. Cette nouvelle infrastructure est appelée à remplacer les réseaux actuels. Les fils de cuivre ne seront, en effet, bientôt plus capables de transporter les gros volumes d'information qu'exigent, par exemple, la télévision à haute définition et les accès internet à haut débit.

L'installation de ce nouveau réseau prendra du temps: elle s'étalera sur une période de 12 ans environ et nécessitera des investissements de quelques centaines de millions de francs. Mais avant de se lancer dans ce projet d'envergure, les partenaires ont choisi de réaliser deux projets-pilotes à petite échelle, l'un dans le quartier de Torry et l'autre à Neyruz.

Les travaux de construction vont d'ailleurs débuter ces prochains jours à Torry. Depuis quelques semaines, Groupe E et Swisscom contactent les propriétaires d'immeubles afin d'obtenir leur autorisation pour raccorder leur bâtiment à la fibre optique.

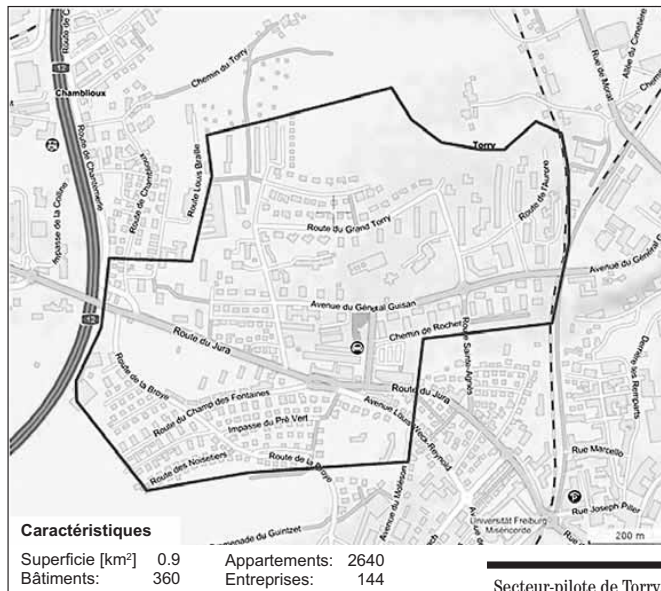
La fibre optique en 5 questions-réponses, pour y voir plus clair:

Quels avantages la fibre optique offre-t-elle?

Premièrement, la bande passante de la fibre, c'est-à-dire sa capacité de transporter des informations, est un million de fois supérieure à la capacité des paires de fils de cuivre équipés de systèmes ADSL ou VDSL.

Au cours des 30 dernières années, les besoins en capacité ont augmenté d'un facteur 1000, passant de 4 kbit/s à un minimum de 5 Mbit/s. Dans deux ou trois ans, tous les programmes de télévision seront produits en haute définition et l'échange de vidéos sur internet (type «You Tube») se généralisera et s'opérera sur des standards de qualité plus élevés.

Deuxièmement, la fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques et peut donc être installée à proximité immédiate des câbles électriques. Enfin, la fibre optique coûte moins cher que les fils de cuivre.



Caractéristiques

Superficie [km ²]	0.9	Appartements:	2640
Bâtimens:	360	Entreprises:	144

Secteur-pilote de Torry.

Groupe E va-t-il offrir de la téléphonie et de la télévision?

Non, Groupe E va s'occuper de mettre en place un réseau de transport de l'information de type «accès ouvert». Comme son nom l'indique, il sera accessible à tous les prestataires de services intéressés, qui pourront offrir leurs compétences en concurrence sur le marché. La société VTX a tout récemment annoncé qu'elle allait distribuer ses services de téléphonie, d'accès internet et de télévision à travers du réseau mis en place par Groupe E.

D'autres fournisseurs de prestations ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt à participer à ce projet.

Concrètement, comment la pose de fibre se passe-t-elle?

Il faut distinguer le câblage intérieur de l'immeuble, c'est-à-dire de la cave aux appartements, qui relève de la responsabilité du propriétaire de l'immeuble, du raccordement de l'immeuble au réseau.

Le câblage intérieur se fera soit en utilisant les tubes existants, soit en

créant une nouvelle gaine. Le câble extérieur consistera au tirage de câbles dans les infrastructures souterraines existantes. A l'endroit du changement de direction de la canalisation, des fouilles devront être ouvertes.

Est-ce que tous les immeubles seront raccordés?

Dans la zone définie par le plan (voir illustration), tous les immeubles pour lesquels les propriétaires ont donné leur accord seront raccordés au réseau. Le premier raccordement devrait être en service en février 2010 et le réseau-pilote achevé à fin mai 2010.

Quand le reste de la ville sera-t-il raccordé?

L'évaluation des résultats du projet-pilote permettra à l'Etat de Fribourg et au Groupe E de prendre la décision de continuer ou non et de déterminer le rythme de la mise en place du réseau. Si la décision est positive, les travaux d'extension pourraient démarrer à l'automne 2010.

La construction de ce réseau, qui couvrira l'ensemble du territoire, apportera au canton de Fribourg un avantage compétitif décisif pour le développement des entreprises existantes, l'implantation de nouvelles sociétés et l'arrivée de nouveaux habitants.

André Käser
Projet FTTH

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

Astrologie oder Dekoration?

Die Wandmalereien eines vornehmen Freiburger Hauses, um 1300

Medaillons mit Monatsbildern, Fabeltieren und kämpfenden Monstern, ein Ritter bei der Tjost und ein Kranichschnäbler im Schwertkampf – das sind die Reste der ältesten profanen Wandmalereien Freiburgs (um 1300). Vor mehr als 50 Jahren konnten sie bei der Zerstörung des Hauses Grand-Rue 31 durch Berner Spekulanten in letzter Minute abgelöst werden, erst dreissig Jahre später wurden sie zufällig wiederentdeckt und noch einmal zwanzig Jahre vergingen, bis sie 2009 im Museum für Kunst und Geschichte ihren Platz fanden. Welche Horizonte reissen diese Bilder auf? Welche Reflexe städtischer Kultur, sozialer Ambitionen elitären Bildungswissens fangen sie ein?

Dieses Werk wird am **Dienstag, dem 15. Dezember 2009, um 18.30 Uhr** von Eckart Conrad Lutz, Professor an der Universität Freiburg i. Ü., in der Serie «Découvertes de 6 à 7» vorgestellt. (Vortrag in Deutsch).

MAHF, rue de Morat 12, 1700 Fribourg – tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



Die Wandmalereien eines vornehmen Freiburger Hauses, um 1300. [© MAHF]

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg (2)

A L'ENSEIGNE DU GOTHARD, DE LA MAISON BOURGEOISIALE ET DE L'AIGLE-NOIR

Le deuxième volet de la série consacrée à la Bourgeoisie se penche sur des établissements emblématiques de notre cité. Fleurons de la Régie des Copropriétés bourgeoises, institution par ailleurs évoquée lors de la présentation de ce service communal dans le précédent bulletin 1700, le Gothard et l'Aigle-Noir, ainsi que la Maison bourgeoise, tiennent une place particulière dans le cœur des habitants de la cité.

Le Gothard...

Au début des années 1850, le négociant Michel Poletti acquiert les immeubles de la rue du Pont-Muré, actuels n°s 16-18. Quelques années plus tard, il fonde la société Michel Poletti & C^{ie} et achète, en 1861, la Brasserie Fraisse, sise dans le quartier de la Neuveville. Le droit de pinte attaché à cet immeuble est alors transféré à la maison du Pont-Muré n° 16, siège de ladite société.

Le 14 décembre 1869, Michel Poletti loue l'établissement au brasseur Louis Schaller pour y «continuer le vendage de bière et restauration pour trois ans». Le locataire est alors tenu de se fournir à la Brasserie Poletti «au prix fixé pour les trois ans de 35 centimes le pot, payable chaque fin de mois». Mené à bien entre 1872 et 1880, le plus important chantier d'Europe, à savoir le percement du grand tunnel ferroviaire du Saint-Gothard, donnera probablement son nom au café-brasserie (1880), appelé à devenir une voie de passage tout aussi incontournable..!

Bien géré, cet établissement public se hisse parmi les bonnes adresses du Fribourg de la Belle Epoque et on décide, par conséquent, de l'agrandir. Les travaux réalisés en 1898 confèrent à la façade son aspect actuel. Le Gothard,



Café du Gothard.

tel que nous le connaissons, est le résultat d'un dernier agrandissement mené par le tanneur Jean Renz en 1911, peu avant la reprise de l'affaire par la Brasserie Beauregard (1914). Si ce n'est la modernisation des cuisines en 1961, le Gothard demeure en l'état jusqu'à son rachat par la Bourgeoisie de Fribourg, en 2001. Cette opération s'inscrit pleinement dans la mission patrimoniale dévolue à l'institution bourgeoise. Lors de la restauration de ce lieu de mémoire, de juillet 2004 à novembre 2005, le café fait l'objet d'une rénovation dite «douce». En effet, le maître d'ouvrage veille à ce que l'aspect typique et l'esprit de cet établissement public puissent être conservés.

Grâce à l'enthousiasme communicatif de M^{me} Marie-Rose Holenstein, le Gothard est devenu ce lieu si chaleureux que tout Fribourgeois se «doit» de fréquenter, où le tout Fribourg se croise sans faire de chichi. Depuis sa rénovation, l'établissement s'est doté d'un style un tantinet plus contemporain, tout en

gardant la convivialité qui lui est propre¹. Il est actuellement géré par M^{me} et M. Muriel et Patrick Hauser.

Le Gothard comprend, au rez-de-chaussée, un café qui peut accueillir environ 70 personnes. La cuisine et la salle à manger, prévue pour 35 convives, se situent au 1^{er} étage. Cette salle est utilisée pour des réunions, fêtes et autres occasions de se retrouver. Quant à la carte, pour le plus grand plaisir des habitués et des hôtes de passage, elle est résolument du terroir. On y trouve, il va sans dire, les succulentes spécialités du Pays de Fribourg comme la fondue, le menu de Bénichon et le plat fribourgeois, mais également des mets de brasserie comme entre autres les röstis et les pieds de porc. Rien d'étonnant que le regretté Jacques Chessex s'en soit inspiré dans son roman *L'Ogre* (1973), avant d'en faire une étape obligée des errances fribourgeoises de Jonas Carex, «le double romanesque» de l'auteur (1987)².

Nul doute que le Gothard représente l'un des établissements publics les plus mythiques et attachants de Fribourg, son histoire étant par ailleurs inséparablement liée aux brasseries de la capitale.

... la Maison bourgeoise et l'Aigle-Noir: des lieux de sociabilité et de mémoire

Qui n'a pas rêvé un jour de réserver, pour une grande occasion, le magnifique salon Vicarino avec son plafond à médaillons? Rendons une petite visite à l'écrin qui l'abrite.

L'ensemble des bâtiments constituant les actuels n°s 8 à 14 de la rue des Alpes a bénéficié d'importants travaux, de l'automne 1978 au printemps 1981, année de la commémoration du cinquième centenaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Des caves, des locaux utilitaires au sous-sol, un restaurant, des salles, seize appartements dans les étages, ainsi que les combles, ont fait l'objet d'une complète métamorphose³. Depuis lors, le n° 10 abrite le service des Affaires bourgeoises.

A l'enseigne de l'Aigle-Noir se trouve un restaurant au charme indénié, bien connu à la ronde pour sa cuisine de saison préparée avec des produits locaux, établissement géré depuis bientôt vingt ans par M^{me} et M. Dorette et Stephan Frauendiener.

Voisin du couvent des Ursulines, l'Aigle-Noir a été entièrement refait. La plupart des éléments de pierre naturelle des façades, côté rue des Alpes, ont pu être sauvegardés. Le rez-de-chaussée, occupé par le café-restaurant et la salle à manger, est de même agrémenté par un hall d'exposition. La salle Béranges,

quant à elle, accueille essentiellement des comités et des réunions. Le jardin d'hiver, aménagé en 1999, offre l'un des plus beaux panoramas de Fribourg. Aussi y a-t-on créé tout naturellement une atmosphère intime et apaisante, en harmonie avec la beauté du paysage de Lorette. Un jeu de terrasses et de cheminements permet d'autre part de rejoindre la route des Alpes.

La partie la plus ancienne du complexe de la Maison bourgeoise, siège de l'ancien hôtel particulier Fegely, a intégralement conservé sa structure d'origine. Sa restauration exemplaire permet d'accueillir une palette de manifestations par la mise à disposition de huit salles, de tailles différentes, reliées à la cuisine du Restaurant de l'Aigle-Noir par un office d'étage.

En l'état actuel, la Maison bourgeoise fait toujours honneur à ses illustres occupants successifs, parmi lesquels il convient de citer les familles Fegely, Montenach et Vicarino. Par cette rénovation exemplaire, la Bourgeoisie se fait un devoir de conserver en ces lieux exceptionnels – dont certains éléments remontent au XV^e siècle – l'esprit des premiers bâtisseurs, tout en les adaptant aux besoins actuels. Quelques pièces méritent une attention particulière. Au rez-de-chaussée, admirons les salles de réunion Fegely et Zaehringen. Au premier étage, le salon Vicarino, doté d'un mobilier d'apparat, tels les chaises et fauteuils Louis XV, si appréciés lors des réceptions officielles de la Ville et de l'Etat, mais aussi à l'occasion de cérémonies ou

de fêtes familiales plus intimes. Les salles Joseph-Reichlen et Henri-Robert, du nom des artistes qui ont séjourné en ces lieux, sont, quant à elles, réservées pour des commissions et autres comités. Sises au deuxième étage, la salle des Grenadiers est utilisée pour des agapes ou des réunions, tandis que la salle de conférence l'est par des groupements et différentes sociétés.

Si vous passez dans le quartier, n'hésitez pas à visiter ce joyau ouvert à tous – cet «Aigle Noir» qu'aurait tant aimé découvrir la chanteuse Barbara – pour y déguster un moment de détente, avec un bon bol d'histoire fribourgeoise.

Soucieuse de son engagement au service de la collectivité, la Bourgeoisie se fait un devoir de préserver un patrimoine fragilisé par les

temps modernes, afin d'offrir aux nouvelles générations les références du passé qui fondent toujours le présent.

¹ Cf. Bourgarel, Gilles; Kündig, Christian; Lauper, Aloys: «Rue du Pont-Muré 16-18. Les maisons Gendre et le Café du Gothard», in *Les Fiches Ville de Fribourg* (035/2005), Fribourg, Service des biens culturels 2005. Voir également Lauper, Aloys: «Le «nouveau» Gothard», in *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg – Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg 1700 [ci-après 1700]*, octobre 2005 (n° 218), pp. 12-13.

² Cf. Dousse, Michel: «De Dumas à Chessex: Fribourg vu par les écrivains (II)», in *1700*, janvier 2002 (n° 181), p. 12.

³ Cf. Dubas, Jean; Schmid, Alfred A. e.a.: *Maison bourgeoise. Aigle-Noir*. Bourgeoisie de Fribourg [1981].

A la chapelle de l'ancien Hôpital des Bourgeois

SAINT NICOLAS EN NOS MURS

1700 poursuit ce mois sa passionnante série évocatrice et descriptive d'une représentation de saint Nicolas dans les murs de «sa» cité. Comme à l'accoutumée, à l'approche de la visite annuelle à Fribourg de son Grand Saint Patron, c'est à l'experte plume de l'historien d'art Ivan Andrey qu'est confiée cette contribution, consacrée ici à une statue nichée à la chapelle de l'ancien Hôpital des Bourgeois.

Il existe toujours d'innombrables représentations de saint Nicolas de Myre patron de la Ville et du Canton de Fribourg. Habituellement vêtu d'une chape et coiffé d'une mitre – comme tout évêque –, il se reconnaît à ses attributs personnels: les trois bourses d'or et les trois enfants ressuscités du saloir. Comme le Pays de Fribourg avait besoin de nombreux saints Nicolas, on se permit parfois de changer l'identité de quelques saints évêques, en les privant de leur attribut

particulier pour leur donner les trois bourses d'or ou les trois enfants. Naturellement, il était plus facile de le faire avec des statues en bois qu'avec des tableaux. Ainsi, tout saint Nicolas sculpté est-il a priori suspect: avait-il bien cette identité dès sa création? On a pu aussi, plus aisément encore, «fabriquer» des saints Nicolas en baptisant de son nom des images d'évêques anonymes.

Ce petit préambule n'est pas inutile, si l'on considère la statue de saint Nicolas occupant l'une des niches de la chapelle de l'ancien Hôpital des Bourgeois de Fribourg. On ne voit sur son livre ou à ses pieds ni bourses d'or ni enfants dans le saloir. S'agit-il donc d'un «vrai» ou d'un «faux» saint Nicolas? Quand Marcel Strub le publia en 1959, on pouvait lire sur le socle «St. Nicolas», mais cette inscription a disparu lors de la dernière restauration de la chapelle achevée en 1989. Le socle a retrouvé alors, semble-t-il, sa polychromie d'origine en faux marbre noir.

En l'absence d'une documentation complète, il est difficile de reconstituer l'histoire du décor sculpté des niches à coquille, ornant les huit grands pilastres de la nef circulaire de la chapelle, construite entre 1682 et 1699. Actuellement ces niches symétriques sont habitées par quatre paires de statues en bois polychrome, juchées sur d'importants socles Louis XVI à guirlandes. A l'entrée du chœur se trouvent saint Pierre et saint Paul, assortis aux statues du maître-autel qui fut réalisé après 1710. Puis viennent saint Charles et saint Nicolas, si l'on en croit les inscriptions naguère visibles sur les socles. Antérieures à la construction de la chapelle, ces deux sculptures remontent au début du XVII^e siècle, tandis que le couple suivant, saint Jude et saint Joseph, qui ne sont pas de la même main, semble dater de la seconde moitié du même siècle. Enfin, dans les niches encadrant l'entrée de la chapelle, se tiennent deux œuvres plus récentes dont une sainte Marthe, patronne des Sœurs hospitalières

qui ont assuré le service des malades à partir de 1779. On le voit, cet ensemble n'est pas homogène, et il est évident que les socles ont été ajoutés afin de compenser la taille insuffisante des sculptures qui n'avaient pas été conçues pour occuper ces niches hautes et étroites. A l'origine, celles-ci devaient être vides (comme c'était le cas à l'église de la Visitation), et les statues des saints Pierre et Paul furent sans doute posées initialement sur des piédestaux indépendants, de part et d'autre du maître-autel (comme à Saint-Michel ou aux Cordeliers).

C'est sans doute vers la fin du XVIII^e siècle seulement que l'on souhaita orner les niches de quelques statues. En 1785, les deux autels latéraux ont été refaits sous la direction du peintre Gottfried Locher. L'année suivante, le sculpteur Gremaud fut payé 16 écus «pour les saints qui sont dans les niches». Aurait-il alors créé huit sculptures nouvelles aujourd'hui disparues? Il est plus vraisemblable qu'il tailla

huit socles pour des statues qui, les unes, étaient déjà dans la chapelle (Pierre et Paul) et qui, les autres, venaient probablement d'ailleurs. Joseph Gremaud, de Vuippens, formé en Allemagne dès 1756, s'établit à Fribourg en 1773 et y mourut en 1790. Son œuvre jusqu'ici n'était pas connue; les archives de l'Hôpital permettent donc de lui attribuer les socles Louis XVI des statues de la chapelle.

Au début du XX^e siècle, comme le montrent des photos de l'époque, les statues anciennes et les socles étaient peints en blanc, alors que les niches encadrant l'arc triomphal exposaient des statues du Sacré-Cœur de Jésus et du Sacré-Cœur de Marie. En 1933, la polychromie des sculptures anciennes fut rétablie, les saints Pierre et Paul mis à la place d'honneur, et les socles pourvus d'inscriptions identifiant les divers saints. Le programme iconographique était adapté à la chapelle de l'Hôpital. Pierre et Paul mis à part (liés au maître-autel où ils représentent l'Eglise), on note que saint Charles Borromée, canonisé en 1610, est le patron des pestiférés; saint Nicolas, omniprésent à Fribourg, est aussi protecteur des



Saint Nicolas de Myre, sculpture en bois polychrome du début du XVII^e siècle; socle attribué au sculpteur Joseph Gremaud, 1786. [© AVF]

prisonniers et des malheureux, alors que saint Joseph favorise la bonne mort et que saint Jude est réputé guérir la lèpre.

De provenance inconnue, le présumé ou prétendu saint Nicolas n'est pas non plus totalement identifiable au plan artistique. Il appartient à cette sculpture fribourgeoise dite postgothique, qui à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle reprit les formules des Gramp, Roditzer, Geiler ou Gieng. Mais on ne saurait dire si cette figure assez altière, plutôt juvénile, un peu émaciée et joliment gantée peut être attribuée à Stephan Amman, le plus important de ces artistes «conservateurs» qui travaillèrent dans l'ombre des frères Spring, plus talentueux et plus modernes.

Ivan Andrey

Sources et bibliographie: Archives de l'Etat de Fribourg, Fonds de l'Hôpital des Bourgeois, Manual 1781-1792, Hausbuch 1785-1786; Marcel Strub, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, tome III, Fribourg 1959; *Rénovation de la chapelle de l'ancien Hôpital des Bourgeois*, Fribourg 1989; Service des biens culturels, Photothèque.

Le Concept Coriolis

Evaluation d'une politique culturelle régionale

Le 4 novembre dernier, l'Association de communes pour la promotion des activités culturelles Coriolis Promotion a décidé sa dissolution avec effet au 31 décembre 2009. A la veille du transfert de ses tâches à l'Agglomération de Fribourg, Coriolis Promotion a présenté, en date du 17 juin 2009, un rapport d'évaluation de son action, rédigé par Stéphanie Torche, D^r en sciences économiques et sociales, spécialisée en économie culturelle.

Les trois buts de ce rapport étaient de:

- retracer l'historique de 30 ans de politique culturelle régionale;
- décrire le concept Coriolis et faire une analyse critique de l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de la politique culturelle régionale;
- offrir une base de réflexion pour l'avenir, en apportant des recommandations qui permettront d'ouvrir un dialogue relatif à la politique culturelle future.

Deux questions à la base de l'évaluation ont été formulées:

- Dans quelle mesure les objectifs élaborés dans le cadre de la politique culturelle régionale via le *Concept Coriolis* ont été atteints à l'heure actuelle?
- Est-ce que les mesures mises en place permettent de répondre aux objectifs généraux de la politique culturelle régionale?

Sur un total de 16 objectifs:

- 7 sont atteints
- 2 ne sont pas atteints
- 6 sont partiellement atteints
- 1 n'a pas pu être évalué

La version intégrale du rapport est disponible sur www.coriolis-fr.com Un dépliant propose un résumé basé sur le rapport complet, il met en évidence les réponses aux deux questions ci-dessus. Il présente également, sous forme de graphique et de tableaux, les principales valeurs chiffrées sur lesquelles s'appuie l'étude. Le résumé peut être commandé auprès du service Culture et Tourisme de la Ville de Fribourg, cp 293, 1701 Fribourg, 026 351 71 43, culture@ville-fr.ch



Coriolis évoque, en physique, une force agissant sur les corps en mouvement; son intensité est maximale aux pôles. C'est aussi l'acronyme de **Co-Opération Régionale pour Intégrer Organismes Locaux et Infrastructures du Spectacle**.

Il veut contribuer à un environnement durable

LE SITE SPORTIF DE SAINT-LÉONARD (SSSL)

La route de Morat est en chantier. Son adaptation à quatre pistes, le chantier du siège du Groupe E, le pont de la Poya sont des exemples des futures réalisations qui vont marquer la nouvelle image de l'entrée de Fribourg-Nord. Un autre chantier va bientôt se terminer, par étapes, celui du Site sportif de Saint Léonard (SSSL).

La Ville, avec le soutien de sa Bourgeoisie, des communes voisines, du Canton, de la Confédération et de sponsors privés, investit pour le développement des infrastructures sportives; une deuxième patinoire et une halle omnisports seront bientôt opérationnelles: en janvier pour les amateurs de glisse, et en été 2010 pour les fans de basketball et autres sports de salle.

De telles constructions de nos jours ne sont pas sans induire un indispensable sens de la responsabilité quant à la préservation d'un environnement durable. Les deux réalisations mettent l'accent sur le souci d'économies d'énergie, de manière aussi à réduire les frais d'exploitation et à faire un pas dans la direction d'une société à 2000 watts.

La récupération de chaleur des groupes produisant le froid des pistes de glace assure l'eau sanitaire et les besoins de chauffage des différents bâtiments du site. La façade sud et le toit à deux pans de la halle omnisports, grâce au Groupe E, sont des surfaces de cellules photovoltaïques, produisant de l'électricité venant de cette source renouvelable d'énergie solaire.

Les deux constructions ont été l'objet d'une grande attention au niveau de la qualité de leur enveloppe: volumes compacts, optimisation des formes, isolation thermique de qualité constituent des règles indispensables à la réalisation d'un projet public responsable,

dans une société qui doit renouveler et repenser sa manière de réaliser un monde plus écologique.

La halle omnisports correspondra aux critères du label *Minergie*

Un tel label n'existe pas pour le paradoxe énergétique que représente une patinoire, mais tout a été mis en œuvre pour assurer un climat de 8 degrés à l'intérieur, une qualité de glace optimale, pour une consommation la plus faible possible. Par exemple, un plafond intérieur en aluminium brut ren-

voie – au lieu d'absorber – le rayonnement du froid de la piste de glace, permettant d'éviter les déperditions.

Toutes ces constructions, y compris la patinoire existante, s'organisent autour d'une interface centrale, délimitée par les portiques. Cette esplanade définit une aire piétonne et assure l'accueil des joueurs et du public des diverses manifestations.

Au niveau urbanistique, ce sera l'espace de référence du SSSL, un espace dans lequel les publics divers et diversifiés se côtoieront et

s'enrichiront mutuellement. Il s'agit donc de l'esplanade des sports, un domaine public important, au même titre que les autres espaces publics de Fribourg.

Pendant les années de chantier à venir, liées aussi à la réalisation du pont de la Poya, il représentera un îlot calme, dévolu à la population, que ce soit les sportifs, les spectateurs, les joueurs de loto de la salle voisine, les badauds et tout un chacun.

**Atelier d'architecture
Lorenz & Musso a dea sa**

Une sympathique manifestation

Remise des prix sportifs 2008 de la Ville de Fribourg

Samedi 10 octobre dernier, journée maussade à l'extérieur... A l'intérieur, cependant, journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la joie de vivre dans la halle 1A de la Foire de Fribourg, lieu privilégié et apprécié pour cette sympathique manifestation.

Organisée par le Service des sports de la Ville de Fribourg, en collaboration avec l'Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg, la remise du Prix de la Ville de Fribourg a permis de délivrer pas moins de 14 médailles aux sportifs fribourgeois ayant été titrés champions suisses ou européens en 2008. Un prix spécial a été également attribué à l'Académie de basketball du Fribourg Olympic pour sa montée en ligue nationale B en 2008.

La cérémonie a encore permis à ces athlètes, représentants de plus de six activités sportives différentes (karaté, tir à l'arc, judo, haltérophilie, triathlon, etc.), de parler de leur sport, de leur club et de partager avec la nombreuse assistance leurs objectifs sportifs, tel celui du judoka David Papaux, qui vise une participation aux prochains Jeux olympiques de Londres 2012.

Marquée par la convivialité et la spontanéité de cette belle jeunesse, cette remise de distinctions a également donné l'occasion à deux troupes de danseurs (Danse Motion et Accro Danse) de présenter quelques-unes de leurs chorégraphies.



De gauche à droite:

Accroupis: Laurence Ragonesi (triathlon), Simon Papaux et David Papaux (judo), Alain Derré (tir à l'arc), Oriane Zumwald (karaté).

2^e rang: Ertug Selkukoglu (haltérophilie), Pascal Descloux (karaté).

Shaban Zukanovic (haltérophilie), Julien Hirt et Emilie Hirt (tir à l'arc), Stéphanie Spicher (karaté), André Devaud (tir).

3^e rang: les joueurs de l'Académie de basketball du Fribourg Olympic.

Sportez-vous bien!

Le club de street hockey des **Fribourg Vipers**



Pour beaucoup, la première expérience en street hockey s'est apparentée à ce qu'ont vécu les fondateurs de ce sport: quelques amis, une place de jeu ou un parking, quelques planches en guise de buts, de vieilles cannes de hockey et une balle de tennis, et le tour était joué.

On l'aura compris, le street hockey – ball hockey au Canada – est un sport facile d'accès. Par ailleurs, le street hockey, qui se joue à pied sur du bitume, n'est pas à confondre avec le skater hockey, qui se joue avec des patins à roulettes en ligne. Avec le temps, des équipements et des infrastructures propres à la discipline ont été développés, cela en partie grâce à la Fédération internationale de street & ball hockey (ISBHF). Plus de trente pays ont adhéré à l'ISBHF, totalisant des centaines de milliers de membres. Ces pays se retrouvent tous les deux ans lors des championnats du monde juniors et seniors. On dénombre plus de 50 pays pratiquant le street hockey de manière organisée. Par comparaison, la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) comptait 65 pays affiliés en 2008. De par sa facilité d'accès, son faible coût et son attractivité, le street hockey est aujourd'hui pratiqué par plus d'un million de personnes dans le monde.

Le premier championnat suisse officiel n'a vu le jour que dans les années nonante. Pourtant, la Fédération suisse de street hockey (SSHA) accuse une croissance fulgurante et fédère un nombre d'équipes toujours croissant, allant de la 2^e ligue à la ligue nationale A, en passant par l'ensemble du mouvement junior et féminin. Reconnu par Swiss Olympic et Jeunesse & Sport, le street hockey suisse est désormais au bénéfice de solides partenaires pour le développement de la discipline.

Le jeu en Suisse est un peu particulier, car les parties se jouent sur des terrains plus petits que dans les autres pays. De ce fait, les matchs se jouent à quatre contre quatre, avec un gardien de chaque côté, le but étant d'accélérer les phases de jeu. Le résultat en est un savant mélange d'actions rapides, techniques et même spectaculaires.

Les **Fribourg Vipers**

En 2008, Fribourg accueillait le premier club de street hockey de la région. Il est le fruit de la rencontre entre des jeunes de la Basse-Ville et d'anciens joueurs issus d'horizons divers. Son but est de permettre à chacun de pratiquer le hockey de rue, et de défendre les couleurs de Fribourg dans le championnat suisse. Fort de la détermination et de la motivation de ses membres, le club a rapidement évolué, ce qui lui a permis d'intégrer les rangs de la Swiss Street Hockey Association (SSHA), ainsi que de l'Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF) dès 2009.

Le club entend donc bien jouer le rôle de pionnier dans la région, en faisant découvrir à la population un sport peu onéreux et dynamique. Après une année seulement, le club compte déjà plus d'une vingtaine de membres de seize à trente-huit ans.

Cette saison, le club évolue en 2^e ligue, face à des équipes comme Berne, Zoug (Oberwil), Bienne, etc., au cours d'un championnat se déroulant d'octobre à mars. Le championnat de 2^e ligue se joue en tournoi, avec des rencontres



toutes les trois semaines environ. Pour cette année, l'objectif sera de terminer le tour régulier dans le trio de tête. Afin d'atteindre cet objectif, l'équipe fribourgeoise s'entraîne depuis le mois de juillet pour représenter la ville des Zaehringen au niveau national. De plus, l'équipe peut compter sur des joueurs de qualité avec notamment d'anciens joueurs de skater hockey, de hockey sur glace et de ligue nationale de street hockey.

Si toi aussi tu souhaites pratiquer un sport dynamique et attractif, dans un cadre de compétition et à hauteur de tes moyens, rejoins le club le jeudi et le dimanche, de 19 h 30 à 21 h et de 10 h à 11 h 30, sur le terrain de l'école primaire de l'Auge, en Basse-Ville.

Pour plus d'informations: www.fribourgvipers.ch

Personne de contact:

Matthieu Bourquin, président

fribourg.vipers@gmail.com – Tél. 076 378 26 76



News

A l'intention des clubs

N'hésitez pas à contacter l'USSVF pour présenter votre club dans la série *Sportez-vous bien!*

Nadia Maillard Fioravera, chargée de communication pour l'USSVF
Tél. 079 751 41 65

Pour l'année 2010, les clubs annoncent leurs lauréats au:

Service des sports de la Ville de Fribourg

Rue Joseph-Piller 7 – CH-1700 Fribourg

Tél. 026 351 75 43 – Fax 026 351 75 19 – sports@ville-fr.ch



Au Kiosque à Musique

Quand la soupe réchauffe les cœurs

Depuis la disparition de Mamma Leone et de son Noël des Cloches, il manquait à Fribourg un point de rencontre qui rassemble toutes les couches de la population en période de fêtes de fin d'année. Ainsi, *La Tuile* a eu l'idée de descendre dans la rue en organisant un **Festival de Soupes**, durant les deux semaines précédant Noël, dans le Kiosque à Musique (chauffé et décoré) de la place Georges-Python. Chaque soir, une soupe (gratuite) est préparée et servie par des bénévoles, dans une ambiance chaleureuse et surtout «désinstitutionnalisée», venant compléter l'offre de Noël Solidaire déjà existante le 24 décembre dans les institutions du *Tremplin*, de *La Tuile* et de *Banc Public*.

Avec plus de 1800 passages à chaque édition, le Festival draine un nombreux public. Grâce à l'engagement de 250 bénévoles, dont plusieurs artistes talentueux, l'approche des fêtes de Noël se déroule dans la joie et la convivialité.

Quelques chiffres sont évocateurs:

150 personnes chaque soir, des clients de 0 à 91 ans

1000 litres de soupe, 500 litres de vin chaud, 350 litres de thé, etc.

La manifestation se déroulera dans le Kiosque à Musique de la place Georges-Python, chaque soir de 16 h à 22 h: du jeudi 10 au jeudi 24 décembre compris.

Au menu: soupe, thé, vin chaud, animations musicales, spectacles, soirée raclette, souper de Noël...

Intéressé par du bénévolat? administration@la-tuile.ch

Tirage final du 25^e concours de 1700

«COUP D'ŒIL SUR LES VILLES ZAEHRINGEN» «DIE ZÄHRINGERSTÄDTE IM BLICKPUNKT»

Le 28 octobre dernier, les nombreuses personnes participant fidèlement et avec succès au concours de 1700 ont - une fois n'est pas coutume - quitté la ville de Fribourg pour une petite visite de courtoisie à sa sœur, autre ville Zaehringen fribourgeoise, Morat. Après un voyage en train sans encombre, M^{me} Christiane Feldmann, syndique, et M. Urs Höchner, secrétaire communal, accueillèrent avec chaleur la délégation et un tableau haut en couleur de l'histoire de Morat était dépeint avec humour par M^{me} la syndique.

M. Pierre-Alain Clément, syndic de la Ville de Fribourg, procéda ensuite au tirage au sort devant désigner les heureux gagnants de cette vingt-cinquième édition, avant que les participants à la manifestation ne dégustent l'apéritif et le vin d'honneur généreusement offerts par le Conseil communal de Morat.



Les gagnants du concours général 2008-2009 en compagnie de M. Pierre-Alain-Clément, syndic de la Ville de Fribourg.

Les gagnants

Le tirage au sort des gagnants du concours annuel qui, rappelons-le, avaient à répondre correctement aux dix questions posées, a donné les résultats suivants:

- 1^{er} prix: M^{me} Marie-Thésère Conus
- 2^e prix: M. Michel Jaeger
- 3^e prix: M^{me} Hélène Bugnon
- 4^e prix: M^{me} Francine Cotting
- 5^e prix: M^{me} Madeleine Schneider

Le premier prix, d'une valeur de 513 francs, consistait en un

abonnement *Frimobil*, zone 10, offert par les Transports publics



M^{me} la syndique Christiane Feldmann lors de sa savoureuse présentation de la ville Zaehringen de Morat. (Photos AVF)

Souhaitant faire mieux connaître l'esprit conquérant de la famille de Zaehringen, ce concours proposait aux lecteurs de 1700 de partir à la (re)découverte de villes célèbres ou parfois moins connues, d'Allemagne et de Suisse, fondées par les ducs de Zaehringen. Ce sont successivement Freiburg im Breisgau, Bräunlingen, Sankt Peter, Rheinfelden, Thoune, Burgdorf, Morat, Weilheim an der Teck, Neuenburg am Rhein et Berne qui ont été présentées dans leur cadre historique et à travers leurs spécificités.

Grand succès

Cette édition, comme les précédentes, a connu un magnifique succès. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux Archives de la Ville et à l'auteur des diverses présentations.

Le 19 décembre

«Un million d'étoiles»

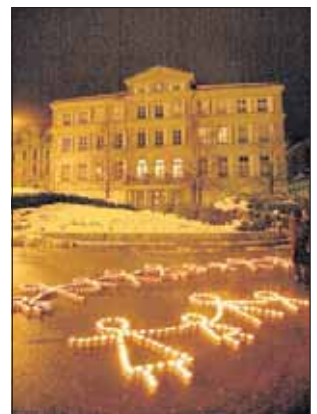
Le 19 décembre, la place Georges-Python va s'illuminer de milliers de petites flammes! Pour la cinquième année consécutive, pendant la période de Noël, Caritas Fribourg organise son action de rue «Un million d'étoiles». Si les années passent, le message transmis et le souhait véhiculé lors de cette manifestation restent toujours les mêmes: renforcer la solidarité et l'entraide.

Au fil des ans, «Un million d'étoiles» s'inscrit comme un geste fort en faveur des personnes défavorisées. Toujours plus de personnes participent à cette manifestation et font briller de solidarité la place Georges-Python de solidarité. Grands et petits se réjouissent de voir cette mer de bougies se répandre en ville de Fribourg. Les gens se rassemblent, une ambiance de recueillement réjouit les personnes présentes, les enfants s'émerveillent devant toutes ces petites flammes, des chants de Noël s'élèvent de la place. La place Georges-Python se transforme alors en lieu de solidarité et d'espoir.

La manifestation se déroulera cette année le **19 décembre**, à partir de **16 h**, à la **place Georges-Python**. Ainsi, le temps d'un instant, la place va se parer à nouveau de milliers de petites bougies et deviendra ce lieu si original de convivialité, de partage et d'échange.

Une touche musicale sera apportée à la manifestation par le chœur «La Cantilène» de Fribourg, qui donnera un concert de Noël à l'église Saint-Michel, à **16 h 30**, et interprétera également quelques chants de Noël sur la place à partir de 18 h. Invitation cordiale à toutes et à tous à poser symboliquement une bougie sur la place Georges-Python et à vivre ensemble ce beau moment de partage. Oui, un simple geste peut représenter beaucoup!

Vous souhaitez soutenir l'action sociale de Caritas Fribourg? - Vos dons sur le **compte postal 17-40-9**.





Abfall - INFO - Déchets

Attention au transport des déchets spéciaux

Les habitants de la ville de Fribourg apportent leurs déchets spéciaux au dépôt communal des Neigles. Trop souvent, ceux-ci sont déposés dans des sacs ou des récipients peu adaptés au transport de produits toxiques. Ils risquent de couler et de provoquer des réactions chimiques, des incendies ou même des explosions. Pour minimiser ce risque, il suffit de respecter quelques règles.

Les déchets spéciaux

Les médicaments périmés, les restes de peintures, les produits ménagers (anticalcaires, détergents, etc.), les sprays, les produits phytosanitaires ainsi que les déchets chimiques sont considérés comme **déchets spéciaux** (voir 1700 du mois de mai 2008). Ils ne doivent en aucun cas être éliminés dans le sac bleu ou avec les eaux usées. Les habitants de la ville de Fribourg ont la possibilité d'apporter gratuitement leurs déchets spéciaux au dépôt communal des Neigles où ils sont soigneusement analysés et triés par un chimiste avant d'être acheminés vers une entreprise spécialisée.

Comment les transporter?

Il arrive malheureusement trop souvent que les déchets spéciaux soient apportés aux Neigles dans des récipients pas adaptés, comme p. ex. des sacs en plastique ou en papier. Les liquides peuvent couler et se déverser par terre ou sur les habits des personnes. Le mélange de différents produits peut provoquer des réactions chimiques dangereuses ou même des incendies ou des explosions mettant en danger la santé du personnel.

Pour un transport en sécurité des déchets spéciaux, veuillez respecter les règles suivantes (voir photos).

- transporter les déchets dans des caisses en plastique étanches ou dans des cartons solides
- mettre les bouteilles debout et les sécuriser afin qu'elles ne puissent pas se déverser pendant le transport
- séparer les médicaments des autres déchets
- ne jamais transporter les déchets spéciaux dans des sacs en plastique



JUSTE • RICHTIG

- dans une caisse en plastique étanche
- récipients debout et sécurisés
- in einer dichten Plastikbox
- Behälter aufrecht und gesichert

Vorsicht beim Transport von Sonderabfällen

Die Bewohner der Stadt Freiburg bringen ihre Sonderabfälle ins Gemeindepot Neigles. Leider geschieht es zu häufig, dass diese Stoffe in Plastiksäcken oder anderen ungeeigneten Behältern transportiert werden. Damit besteht die Gefahr, dass giftige Flüssigkeiten auslaufen und chemische Reaktionen oder gar Brände und Explosionen verursachen und die Gesundheit der Personen gefährden. Um dieses Risiko zu vermeiden, genügt es, einige Vorsichtsmassnahmen zu beachten.

Die Sonderabfälle

Abgelaufene Medikamente, Farbstoffe, Haushaltschemikalien (Entkalker, Putzmittel), Sprays, Pflanzenschutzmittel und diverse chemische Giftstoffe bezeichnen wir als **Sonderabfälle**. (siehe 1700 vom Mai 2008). Diese dürfen weder im blauen Abfallsack noch über das Abwasser entsorgt werden. Einwohner der Stadt Freiburg können diese Stoffe gratis im Gemeindepot Neigles abgeben. Dort werden sie von einer chemischen Fachperson sorgfältig untersucht und getrennt, bevor sie dann von einer spezialisierten Firma abgeholt und entsorgt werden.

Wie transportieren?

Oftmals werden Sonderabfälle in ungeeigneten Behältern wie z.B. in Plastik- oder Papiersäcken ins Gemeindepot Neigles gebracht. Damit besteht die Gefahr, dass aus ungenügend verschlossenen Flaschen Flüssigkeiten auslaufen, was zu Verschmutzungen und toxischen Geruchsemissionen führen kann. Vermischen sich verschiedene Stoffe, kann dies zu gefährlichen chemischen Reaktionen und gar Bränden und Explosionen führen.

Beim Transport von Sonderabfällen beachten Sie bitte folgende Regeln (siehe Fotos).

- Sonderabfälle in dichten Plastikboxen oder festen Kartons transportieren
- Flaschen und Behälter aufrecht stellen und verhindern, dass sie während des Transports umkippen
- Medikamente separat abgeben
- Sonderabfälle nie in Plastiksäcken transportieren



FAUX • FALSCH

- dans un sac en plastique
- récipients mélangés
- in einem Plastiksack
- Behälter liegend und gemischt

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

La délicatesse, de David Foerkinos. Une rencontre au hasard de la rue suffit pour que l'amour s'installe entre deux jeunes gens et leur donne envie de partager le même nid. Quelques années de bonheur tranquille s'écourent avant le drame: François est renversé par une voiture. Nathalie s'enferme dans un chagrin silencieux que rien ne peut atténuer. C'est alors que Markus apparaît. Dans sa touchante maladie, il parvient délicatement à dissiper l'amertume des jours en-deuilés. Nathalie reprend goût à la vie. L'humour subtil du narrateur et sa manière particulière de bousculer les conventions se retrouvent également dans **Le potentiel érotique de ma femme** et **En cas de bonheur**.

La solitude des nombres premiers, de Paolo Giordano. Pour son premier roman, cet Italien de 27 ans a choisi la trame classique des comédies romantiques: un couple se croise et s'affronte pour mieux se retrouver à la fin. Le lecteur a surpris Cupidon décochant sa flèche dès le premier regard, seuls les amoureux semblent ne pas être au courant. Nous suivons en parallèle Alice et Mattia depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, toujours proches et toujours lointains. Chacun est enfermé dans sa solitude et pourtant attiré vers l'autre. Le ton rapide et désinvolte du roman sonne juste.

Les Aventuriers du NHL2987 Survivaure, bande dessinée parodique de Franck Guillois et Marion Poinot. *Le NHL Survivaure*, voilà le nom du vaisseau spatial confié au seul équipage capable de ramener de l'Hilarium lourd d'une lointaine planète, afin de contrer les attaques d'extraterrestres décidés à anéantir la galaxie. Mais des problèmes s'imposent rapidement: le *NHL Survivaure* n'est qu'un vaisseau

mitieux datant d'une guerre vieille d'une bonne centaine d'années. Comment réussir cette mission périlleuse si l'équipage n'arrive déjà pas à faire démarrer l'engin? Ce 1^{er} volume est inspiré de la célèbre saga MP3 porteuse du même titre.

La reine des lectrices, d'Alan Bennett. La reine aperçoit par hasard un bibliobus dans une arrière-cour de Buckingham Palace et un jeune employé des cuisines royales lui fait découvrir la littérature. La lecture prend alors une place grandissante dans l'emploi du temps de la souveraine. Elle néglige ses fonctions publiques, provoquant une révolution dans cet univers compassé et hors du temps. Hymne à la lecture et à la liberté, ce roman anglais est un petit chef-d'œuvre d'humour. Il démontre aussi la force parfois subversive de la lecture. Du même auteur: **Jeux de paumes**.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

Exposition

Soies appliquées de Danielle Steiner, exposition présentée jusqu'au 29 décembre.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:
Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Graue Wintertage? Kein Problem mit der grossen Auswahl an Hörbüchern und Filmen aus der Bibliothek!

Für Erwachsene sind folgende neue Hörbücher im Angebot:

Dora Heldt – Unzertrennlich. Mit der besten Freundin kann man alles teilen. Nun ja, fast alles... nur Männer nicht! **Thomas Glavinic – Das Leben der Wünsche.** Stellen Sie sich vor, Ihre geheimsten Wünsche würden wahr. **Tim Binding – Cliffhanger.** Eine schwarze Komödie von der grünen Insel. **Ann Cleeves – Im kalten Licht des Frühlings.** Raue Landschaft, dunkle Geheimnisse. **Friedrich Ani – Totsein verjährt nicht.** Am 8. April 2002 wird die achtjährige Scarlett Peters zum letzten Mal gesehen. Ein Täter wird verurteilt, doch 6 Jahre später wird Scarlett lebend gesehen. **Thomas Hürlimann – Der grosse Kater.** Eine familiäre Abrechnung des Autors in Romanform. **Aravind Adiga – Der weisse Tiger.** Balram Halwai, der «Weisse Tiger», kommt aus einem Dorf im Herzen Indiens. Er ist ein ungewöhnlicher Ich-Erzähler: Diener, Philosoph, Unternehmer, Mörder. **Fred Vargas – Bei Einbruch der Nacht.** Krimilesung vom Feinsten. **Roger Schmelzer – Die besten zehn Sekunden ...** Die grandios lustige Geschichte des Chancenvermasslers Chris Mackenbrock. **Cecelia Ahern – Zeit deines Lebens.** Zauberhaft, geheimnisvoll und mit einer berührenden Botschaft. **Daniel Glattauer – Schauma mal.** Kolumnen aus dem Alltag. **Liza Marklund – Kalter Süden.** Krimi mit einem tödlichen Giftgasanschlag in Marbella. **Viskas Swarup – Slumdog Millionär.** Romanlesung zum Film.

Neues Angebot an Filmen:
Liebe auf den zweiten Blick – Die unendliche Geschichte – Die

Buddenbrooks – Der Vorleser – Das verfluchte Schloss (Die drei???) – Die Standesbeamtin. Drei sind eine zuviel ... – Drachenaugen (TKKG) – Der Fuchs und das Mädchen – Slumdog Millionär – Prinzessin Lillifee – Der Junge im gestreiften Pyjama – Bienvenue Chez les Ch'tis – Napoleon, Abenteuer auf vier Pfoten – Beim Leben meiner Schwester – Duplicity – Gemeinsame Geheimnisse – Ice Age 3.

Märlistunden 2009/2010: Jeweils am Freitag von 16.30 bis 17.15 Uhr an folgenden Daten: 11. Dezember / 8. Januar / 12. Februar / 12. März.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:
Dienstag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Freitag 15–18 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

Faire le pas - Parler d'abus sexuels

Groupe de parole pour adultes victimes d'abus sexuels à Fribourg
Tél.: 0848 000 919 / www.fairelepas.ch

M É M E N T O

CONCERTS

- **François Seydoux – orgue**
grandes orgues et orgue Manderscheidt de la cathédrale; œuvres de Nivers, J.S. Bach et Vogt; ve 27 novembre, 19 h, cathédrale St-Nicolas.
- **Le Kuss Quartet**
œuvres de Bartok et Mozart; sa 28 novembre, 20 h, Musée d'art et d'histoire.
- **Le Corps des cadets de la Concordia**
dir.: Sylvie Ayer; sa 28 novembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.
- **L'Union instrumentale de Fribourg – concert de l'Avent**
dir.: Olivier Neuhaus; di 29 novembre, 17 h, église du Collège St-Michel.
- **Alain Morisod & Sweet People**
je 3 décembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.
- **L'Orchestre du Conservatoire de Lausanne**
dir.: H. Klopfenstein; *Symphonie n° 5*, de Tchaïkovski; sa 5 décembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.
- **L'Ensemble vocal De Musica et l'Orchestre de chambre fribourgeois**
dir.: Marc Bochud; avec Brigitte Fournier (soprano) et Michel Brodard (basse); J. Haydn: *Nelsonmesse*; di 6 et ma 8 décembre, 18 h, église du Collège St-Michel.
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: Th. Kapsopoulos
– avec le Quatuor Sine Nomine; œuvres de Bach et Bruckner; ma 8 décembre, 16 h, église de la Visitation, r. de Morat
– œuvres de Vivaldi et Bach;
di 20 décembre, 16 h, église St-Jean.
- **Anna Slezakova – guitare, et Marco Zufiiga – guitare et chant**
concert de Noël; je 10 décembre, 17 h 30, Uni 2, Pérolles 90, sous-sol.
- **La Landwehr de Fribourg – concert de gala**
dir.: Isabelle Ruf-Weber; sa 12 (20 h) et di 13 décembre (17 h), aula Magna, Uni Miséricorde.
- **L'Accroche-Chœur de Fribourg**
Noël... entre tradition et création;
sa 19 (20 h), église des Cordeliers, et di 20 décembre (17 h), église St-Maurice.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Elena Federova – soprano, et Hjalmar Berg – piano**
œuvres de Mozart et Haendel; ve 27 novembre, 12 h 15.
- **Sylvie Bourban – voix, et Matteo Mengoni – piano**
poésie et chanson; ve 4 décembre, 12 h 15.
- **François Pidoud – ténor, et Ewa Ducry – piano**
œuvres de Poulenc et Debussy; ve 11 décembre, 12 h 15.
- **Gabriel Emanuel Arnold – piano**
œuvres de Bach et Brahms; ve 11 décembre, 19 h 30.

- **Françoise Schiltknecht – violoncelle, et Anne Steulet – piano**
œuvres de Schumann et Hummel; ve 18 décembre, 12 h 15.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Yo La Tengo**
pop rock; ve 27 novembre, 21 h.
- **Alice in Chains**
rock; je 3 décembre, 20 h.
- **The Temper Trap + The Joy Formidable**
sa 5 décembre, 21 h.
- **Richie Havens + The Young Gods**
di 6 décembre, 19 h.
- **Biffy Clyro / People in planes**
me 9 décembre, 21 h.
- **The Aliens + Black Cargoes**
sa 12 décembre, 21 h.
- **Shantel & Bucovina Club Orkestar**
di 13 décembre, 20 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Celly & The Idols**
soul funk; ve 27 novembre, 21 h.
- **Der Wawawa**
jazz; me 2 décembre, 21 h.
- **Eric Legnini trio**
soul funk; je 3 décembre, 21 h.
- **Jam Session avec Florian Favre**
me 9 décembre, 20 h 30.
- **Format A3**
jazz; sa 12 décembre, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Le Guignol à roulettes: Graine de zizanie**
sa 28 (14 et 17 h) et di 29 novembre (11 et 14 h).
- **Il n'y a que les chansons de variété qui disent la vérité**
par la C^{ie} Doublet; je 3, ve 4 et sa 5 décembre, 20 h.
- **Chocolat Show: Hippopotames**
spectacle familial; di 6 décembre, 11 h.
- **Anthony John feat. Najavibes**
reggae; ve 11 décembre, 22 h.
- **Evelinn Trouble & Television Religion / Pony Del Sol**
pop; sa 12 décembre, 22 h.
- **Claudio Rugo y Amigos Bossa**
jazz; je 17 décembre, 20 h 30.
- **James Delleck & Guest + Union HHS**
hip-hop; ve 18 décembre, 22 h.
- **The traditional christmas karaoké**
sa 19 décembre, 21 h.

LES CONCERTS DE L'AVENT

Eglise de Villars-sur-Glâne

- **L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne et l'Orchestre de chambre de Fribourg**
Le Requiem allemand, de J. Brahms; dir.: Ph. Morard; di 29 novembre, 17 h.

- **Hesperion XXI et Jordi Savall**
Lux Feminae; di 6 décembre, 17 h.
- **Le Prague Sinfonia Orchestra**
dir.: Chr. Benda; œuvres de Mozart, Dvorak et Suk; di 13 décembre, 17 h.
- **Cyprien Katsaris – piano**
œuvres de Bach, Mozart et Chopin; di 20 décembre, 17 h.

THÉÂTRE / THEATER

- **Darwin en finit avec les Cirripèdes**
de Michel Beretti; je 26, 19 h, sa 28 et di 29 novembre, 17 h.
- **La Confession de Darwin**
de D. Caillat; me 25 novembre, 19 h; di 27 au 29 novembre, 19 h.
- **Darwins Beichte**
von D. Caillat; Do., 26., und Fr., 27. Nov., 21.15 Uhr; Sa., 28., und So., 29. Nov., 14.30 Uhr. Aula du Collège St-Michel.
- **FRIBUG**
spectacle satirique de J. Steinauer et J. Winiger; jusqu'au 29 novembre, 20 h 30 (di 17 h), rest. des Tanneurs, pl. Petit-St-Jean 7.
- **Au bal du petit potage**
par la C^{ie} Bidul'Théâtre; dès 4 ans; di 29 novembre, 17 h, Théâtre Crapouille, Centre de quartier du Schoenberg.
- **Sum Sum**
Schauspiel von Laura de Weck; Fr., 4. Dezember, 20 Uhr, Aula Magna, Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

- **Café littéraire: La scénographie**
avec Jean-Claude de Bemels; me 25 et je 26 novembre, 19 h 15.
- **Cédipe Roi**
selon Sophocle; jusqu'au 29 novembre + ma 8 (17 h), ve 11 et sa 12 décembre: je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h).

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- **Comme en 14!**
de Dany Laurent; mise en scène: Serge Keller; du 26 au 28 novembre, 20 h 30.

ESPACE NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

- **Mais qui est don(c) Quichotte?**
par Dau et Catella; du 25 au 28 novembre, 20 h.
- **Renart**
d'après le roman de Renart; dès 7 ans; sa 28 (17 h) et di 29 novembre (15 h).
- **Gérard Darmon: On s'aime**
chanson; je 3 décembre, 20 h.
- **Un Os à la Noce**
par la C^{ie} des Hélices; sa 5 et di 6 décembre, 11 h et 15 h.
- **Le vison voyageur**
de R. Cooney; avec Th. Meury, J.-Ch. Simon et La Castou; sa 5 (20 h), di 6 (19 h) et lu 7 décembre (20 h).
- **Para-Dice, Selon désir et Loin**
par le Ballet du Grand Théâtre de Genève; sa 12 (20 h) et di 13 décembre (17 h).

- **Patinage satirique de Yann Lambiel**
humour; je 17 et ve 18 décembre, 20 h.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Klung Fou Jungle tour**
sa 28 novembre, 20 h 30.
- **Les Seagirls en concert**
Quatre femmes déjantées; ve 4 décembre, 20 h.

KELLERPOCHE

Samaritaine 3

- **Kabarett Bachmann / Bardelli**
Fr., 4. Dezember, 20 Uhr.
- **Nastai**
Kindertheater; mit Susanna Meier; So., 13. Dezember, 11 Uhr.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

- **Fabrication de marionnettes**
pour enfants; par Cath. Monney; sa 12 décembre, de 14 h à 17 h.
- **Doux et Chauds**
d'après C. Steiner; sa 12 (17 h) et di 13 décembre (15 h).

BIBLIOTHÈQUE LIVRECHANGÉ

Avenue du Midi 3-7

- **Saint-Nicolas en été**
contes avec Victoria Dekhil; me 2 décembre, 15 h.
- **Jouons ensemble!**
pour les 0-5 ans; ve 4, 9 h 30 (albanais-français), ve 11, 9 h 30 (français) et ve 18 décembre, 9 h 30 (turc-français).
- **Sur les routes du Toit du monde**
photos de Céline Minder; jusqu'au 30 janvier 2010.

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

- **Discutons de votre naturalisation**
avec Béatrice Ackermann; je 26 novembre, 14 h.
- **Les dangers d'internet auprès des jeunes**
avec Nicole Schmutz et Christine Noyer; ma 1^{er} décembre, 20 h.
- **Jeux de sociétés traditionnels**
avec M.-P. Bugnon; ve 4 décembre, 20 h.
- **Atelier job**
avec Sophie Truffer; ve 18 décembre, 14 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python
(026 347 10 78)

- **Comment se dire adieu: séparation et deuil**
avec Rosette Poletti; lu 30 novembre, 20 h.
- **Approfondir des textes bibliques**
avec B. Francey; ma 1^{er} décembre, 20 h.

M É M E N T O

- **Prière de Taizé (16-25 ans)**
ve 4 décembre, 20 h.

CINÉMA

- **Ciné-Club Uni:**
 - **Bal poussière**
de H. Duparc; me 25 novembre
 - **VHS Kahlouchar**
de N. Belkadhi; me 2 décembre
 - **La machine populiste**
de J.-P. Knief; je 10 décembre (19 h)
20 h, salle de cinéma 2030, Uni
Miséricorde.
 - **Institute Benjamenta**
de S. Quay; lu 7 décembre, 19 h 15, salle
de cinéma 2029, Uni Miséricorde.
 - **Ciné-Plus:**
 - **Villa Amalia**
de B. Jacquot; du 29 novembre au
1^{er} décembre
 - **The grapes of wrath**
de J. Ford; di 13 décembre
18 h, cinéma Corso (Pérolles 15).
 - **Ciné Brunch:**
 - **The two horses of Genghis Khan**
de B. Davao; di 6 décembre, 11 h,
cinéma Rex, Pérolles 5.

CONFÉRENCES

- **Connaissance du monde: Jungle de Thaïlande / Parc national du Khao Yai**
me 2 décembre, 16 h et 20 h, Cap/Ciné,
av. de la Gare 32.
- **Les sciences et les vérités**
par Hubert Schneuwly; séance d'adieu;
je 3 décembre, 18 h 30, Auditorio de
chimie, Uni 2 Pérolles.
- **Turquie: berceau déserté du christianisme?**
par Cl. Monge; je 3 décembre, 19 h 15,
salle 3117, Uni Miséricorde.
- **Vins et vignobles dans l'histoire fribourgeoise**
par Patrice Borcard; ve 4 décembre,
18 h, Bûcher du Karrweg.
- **Café scientifique: Les parfums – l'air du temps!**
avec F. Flaschmann, chimiste; je 10 décembre,
18 h, Nouveau Monde – Ancienne Gare.
- **Le populisme: un danger pour les droits humains?**
avec J.-P. Krief et O. Mazzoleni;
je 10 décembre, 19 h 30, auditorio
J.-Deiss, Uni 2 Pérolles.
- **Ist die Religionstheologie am Ende?**
mit U. Winkler; Do., 10. Dezember,
19 Uhr, Uni Miséricorde, Saal 3117.

EXPOSITIONS

- **André Sugnaux – peinture**
jusqu'au 23 décembre, Plexus Gallery,
r. St-Nicolas-de-Flüe 8.
- **Marinette Badoud – aquarelles**
du 27 novembre au 17 janvier 2010,
Espace Guintzet – Home médicalisé
de la Sarine.

- **Les années amères de l'Amérique en crise (1935–1942) – Photos**

du 27 novembre au 27 février 2010, BCU,
r. Joseph-Piller 2.

- **David Clément: Regards croisés avec le monde – photos**

du 29 novembre au 2 janvier 2010, Café
du XX^e.

- **Kilims et objets tissés d'Anatolie et du Caucase**

du 4 au 13 décembre, Espace-Pertuis,
Grand-Fontaine 36.

- **Projet FRIMA 1606**

maquette historique de la ville de
Fribourg; du 4 décembre au 16 janvier
2010, Banque Cantonale de Fribourg,
Pérolles.

- **Delphine Reist – 100 fleurs épanouies**

du 5 décembre au 24 janvier 2010,
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg,
Petites-Rames 22.

- **Hans Schöpfer: couleurs et humeur sur journaux**

jusqu'au 6 décembre, Musée Gutenberg,
pl. Notre-Dame 16.

- **La femme et l'argent – Le billet de banque est-il féminin?**

du 10 décembre au 28 février 2010,
Musée Gutenberg, pl. Notre-Dame 16.

- **Jérôme Blanc – créations bois / Yves Eigenmann – photos / Viviane Fontaine – papiers**

jusqu'au 24 décembre, Galerie
J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).

- **François-Xavier Németh: 25 ans d'images**

jusqu'au 4 janvier 2010, Passage-Expo,
Hôpital cantonal.

- **Franco Franchi – sculptures, et Pascal Besson – peintures**

jusqu'au 12 décembre, Galerie de la
Cathédrale, pl. St-Nicolas.

- **Céramique – Peinture – Poésie**

par Anne Pilloud & Marguerite Laleye;
jusqu'au 8 janvier 2010, Galerie Oschoun,
r. de Lausanne 38.

- **Les allographes de Simon Vermot**

jusqu'au 24 janvier 2010, Musée
Gutenberg, pl. Notre-Dame 16.

- **Le Chant de la Couleur**

chefs-d'œuvre de la Fondation
Sturzenegger; jusqu'au 31 janvier 2010,
Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12.

- **Arctica**

jusqu'au 31 janvier 2010, Musée
d'histoire naturelle, ch. du Musée 6.

- **Carol Bailly: les Dames de Pizza**

jusqu'au 28 février 2010; Espace
Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle,
r. de Morat 2.

- **Le clan de la Tortue**

jusqu'au 19 avril 2010, Musée d'histoire
naturelle, ch. du Musée 6.

- **Maxi Beaux-Arts**

photographie, peinture, vidéo; jusqu'au
21 juin 2010, Ancienne Gare.

- **Musée Bible + Orient**

jusqu'au 30 juin 2010; Uni Miséricorde,
salle 4219; di, 14 h – 17 h.

DIVERS

- **Interculturalité et plurilinguisme à Fribourg**

je 26 novembre, 20 h, caserne des
pompiers, rte de l'Aurore 4; (cf. 1700
n° 258, p. 6).

- **Saint-Nicolas au fil du temps ... et des rues du Bourg**

sa 28 novembre, 5 et 19 décembre, de
10 à 12 h; inscr.: 079 715 96 12.

- **Du jardin à nos chambres**

décorations de Noël; dès 9 ans; avec
Hélène Huguet et Manuela Moduli;
me 2 décembre, 13 h 30, pavillon du
Jardin botanique, ch. du Musée 10;
inscr.: 026 300 88 86.

- **Atelier bougies des centres de loisirs**

pour tous; du 4 au 20 décembre,
pl. Georges-Python.

- **Fête de la Saint-Nicolas**

Fête populaire, cortège (17 h) et
marché; sa 5 décembre.

- **Contes orientaux pour petits et grands**

avec Odile Hayoz; di 6 décembre, 17 h,
Espace-Pertuis, Grand-Fontaine 36.

- **Café philosophique**

di 13 décembre, 17 h, café du Gothard.

- **Séances du Conseil général de la Ville de Fribourg**

lu 14 et ma 15 décembre, 19 h 30,
salle de l'anc. Maison de Justice
(r. des Chanoines 1).

- **Atelier de bricolage pour enfants dès 5 ans**

le mercredi, jusqu'au 16 décembre, 14 h,
Musée d'histoire naturelle, ch. du Musée
6; inscr.: 026 300 90 40.

- **Contes pour enfants dès 4 ans**

ve 18 décembre, 16 h 30, Bibliothèque de
la Ville. r. de l'Hôpital 2.

SPORT

- **Football-tennis:**

FTC Fribourg-Titans – FTC
Villars-sur-Glâne
championnat suisse LNA;
sa 12 décembre, 16 h, halle des sports
du Collège St-Michel.

- **Hockey sur glace**

– **Fribourg-Gottéron** – HC Davos
sa 28 novembre, 19 h 45
– **Fribourg-Gottéron** – ZSC Lions
sa 5 décembre, 19 h 45
– **Fribourg-Gottéron** – Ambri-Piotta
ve 11 décembre, 19 h 45
– **Fribourg-Gottéron** – Kloten Flyers
ma 22 décembre, 19 h 45
patinoire Saint-Léonard.

- **Basketball**

– **Fribourg Olympic** – SAM Massagno
sa 28 novembre, 17 h 30
– **BCF Elfic Fribourg** – Espérance
Sportive Pully
sa 5 décembre, 17 h 30
– **Fribourg Olympic** – Lausanne
Basket
sa 12 décembre, 17 h 30
halle de Ste-Croix.

Les gagnants du concours
N° 257 1/10

En séance du Conseil communal du mardi 3 novembre 2009, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 257. La réponse à donner était: «l'Hôpital cantonal».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Martine Margueron

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M^{me} Monique Chavaillaz

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Claire Maghdesian

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M. Gilbert Dévaud

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Anny Waeber

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.